

Versant sud

Bulletin d'information de Puy-Sanières n° 31 de septembre 2020



Dans ce numéro

Le concours photo



Pour nous aider à traverser la période de confinement

page 2

La protection des abords de la cabane des bergers



page 3

Le nouveau Conseil Municipal...

...qui démarre dans un contexte inhabituel

pages 4 et 5

Les travaux



pages 6 et 7

Vos contacts

Pour suivre la vie locale en direct :

www.facebook.com/commune.sanieres

www.puy-sanieres.fr

Des infos à nous communiquer ? Un événement à annoncer ? Une demande de reportage ? Une photo, un poème sympa ? La commission communication a son adresse courriel : versantsud@orange.fr

Le mot du Maire

Chers puy-satins et puy-satines,

Neuf mois de l'année 2020 sont passés et l'on en retient déjà des événements autant bouleversants qu'inédits. Un hiver plutôt sympa mais stoppé net par la pandémie de coronavirus qui a changé notre quotidien ainsi que celui du monde entier.

Des élections également perturbées mais ça reste secondaire, les nouveaux élus et les sortants ont pris soin de coopérer pendant trois mois au profit des citoyens pour, entre autres, veiller sur les aînés, organiser les livraisons à domicile, apporter des services aux personnes dans le besoin tout en gérant les affaires courantes. On peut remercier au passage les bénévoles de Puy's Anim qui ont confectionné des masques pour les personnes âgées et Valérie Rossi qui a remarquablement bien passé le flambeau malgré une situation dégradée.

Depuis, chacun a pu remarquer le démarrage des travaux de restructuration de la mairie ainsi que le terrassement du futur columbarium / espace du souvenir au cimetière. S'en suivront bientôt l'aménagement de l'entrée du Pibou et de l'Ecluse.

Cette nouvelle mandature sous le signe des travaux permet également de lancer le programme de rénovation des stations d'épuration (Serre et Bouteils actuellement, Pibou à l'étude). Aussi, vous voudrez bien être conciliants par rapport à ce surcroît d'activité et aux gênes occasionnés par les entreprises à notre service.

Le déploiement de la fibre optique est en cours avec un nouveau plan d'adressage précis des habitations.

Pascal Brunner (conseiller délégué à la communication), quelques élus municipaux et des bénévoles vont œuvrer pour une parution régulière de Versant Sud, mais aussi pour publier des informations utiles via les réseaux sociaux, le site internet et la « new-letter » communale.

Les protocoles de sécurité liés à la pandémie de COVID 19 ont globalement été plutôt bien respectés sur la commune et à l'école. Nous vous remercions par avance de bien vouloir garder un niveau de vigilance à la hauteur des risques avérés. N'hésitez pas cependant à faire part de vos éventuels besoins en la matière.

Nous sommes désolés pour l'annulation de la fête du village et du repas communal lesquels n'ont pu être organisés par souci de préservation de la santé de nos concitoyens.

Vous souhaitant un bel automne.

Bruno PARIS

La vie à Puy-Sanières

Cérémonie du 8 mai



Commemoration du 8 mai en petit comité cette année, dans le respect des distances réglementaires et avec le nombre de personnes recommandé.

Ballade littéraire



QUAND LA CULTURE ET LE VIN SE RENCONTRENT A PUY-SANIERES

Dimanche 12 juillet 2020 les bénévoles de la bibliothèque de Puy-Sanières en partenariat avec l'association Gapençaise LITTERA avaient organisé une balade littéraire sur le thème de la vigne et du vin.

Peu après 10h, un petit groupe de 14 personnes entamait une descente à partir du Haut Pibou en direction des vignes replantées il y a 14 mois sur Puy-Sanières pour rencontrer le vigneron qui les exploite.

La descente fût agrémentée de pauses lecture : l'histoire de la vigne au temps des grecs, des romains. Plus localement, avec l'arrivée du clergé et des abbayes, la vigne prit un essor certain autour d'Embrun. Le vin du Puy (communes de Puy-Sanières et Puy St Eusèbe) était très apprécié. On peut voir dans les champs alentours des pieds de vigne sauvage encore aujourd'hui.

A cela il faut ajouter des textes sur le vin plaisir, le vin partage mais aussi le vin remède et les dictons dont certains se vérifient encore de nos jours.

Vers 12h15 le vigneron Monsieur Berteloot et son épouse accueillaient chaleureusement notre groupe sur le « Domaine du Mont Guillaume ». Ils nous expliquèrent leur choix pour cet endroit par rapport au réchauffement climatique, leur désir de rester en bio, (le sol n'a pas été cultivé depuis de nombreuses années) et de vendre leur production en circuit court.

Une dégustation accompagnée d'un buffet campagnard délia les langues, les questions allèrent bon train, une dernière lecture était demandée par nos hôtes.

Nicole Vandemoortele



Le Club hippique Alpin Serre-Ponçon
(Anciennement Centre équestre de l'Embrunais) est situé sur le chemin de Chadenas au Plan d'Eau d'Embrun, après le CNA. Le club poursuit son développement et essaye de faire en sorte que cette crise sanitaire ne soit pas un frein en préparant son agrandissement. Pour d'autres renseignements, vous pouvez prendre contact avec Christophe Rousselle au 06 07 10 00 95

Concours photo



Mars 2020, toute la France est confinée. Finies les sorties, les réunions en famille ou entre amis, finis les rassemblements.

Le travail en "home office" est privilégié. Seuls les techniciens (informatique, santé, industrie...) sont autorisés à se rendre sur leur lieu de travail. La France est au ralenti !

Afin d'aider les Puy-Satins à traverser cet épisode de confinement qui s'annonce ardu, le conseil municipal de Puy-Sanières, alors récemment élu, a proposé à l'unanimité lors de sa réunion en visio-conférence en date du 03 avril courant, d'organiser un concours photos.

Trois thèmes étaient proposés :

Végétaux Animaux Confinement

Sans surprise, les Puy-Satins ont bien voulu jouer le jeu.

Le service communication de la commune, chargé de mener à bien ce projet a reçu 32 photos.

Un jury a été constitué composé d'un élu et d'un(e) Puy-Satin(e) par hameau. Ce jury avait pour mission d'analyser et de noter les clichés. La tâche n'était pas facile car les œuvres proposées étaient toutes de qualité.

Les membres du jury ont travaillé sur les critères ci-après :

Créativité Emotion Netteté Utilisation des couleurs

Après analyse, les lauréats retenus sont les suivants :

Thème Végétaux : AUBER Michel

Thème Animaux : GRANIER Christian

Thème Confinement : KELLER Agnès

Les photos sont exposées en mairie, vous êtes bien sûr conviés à venir les admirer.

Un grand merci à tous les participants et toutes nos félicitations aux lauréats!

Francelise Sousseing

La vie à Puy-Sanières

La rentrée de la chorale ATOUT CHOEUR aura lieu lundi 5 octobre 2020 à 19 heures avec la reprise des répétitions. Le rendez-vous est fixé devant l'accueil du centre de vacances de CHADENAS.

Nous privilégions le covoiturage, rendez-vous devant la mairie de Puy Sanières à 18h 40 (attention travaux)

Nous invitons tous les amatrices et amateurs de chant à nous rejoindre pour une séance d'essai (et plus si plaisir...).

Notre répertoire "chants du monde", accessible (pas besoin de savoir lire la musique), joyeux et rassembleur fait l'unanimité au sein du groupe dirigé par Colette VILLEMIN.

Le tarif annuel est de 120 €

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Micheline JODTS, présidente : 06 11 25 39 07

Colette VILLEMIN, chef de chœur : 06 25 63 70 29 (villemin.colette@gmail.com)

Maryvonne POURNAIN, trésorière : 06 52 12 52 29

Françoise PORCIERO, secrétaire : 07 81 11 85 51

Nous remercions chaleureusement Didier, directeur du centre de vacances de Chadenas pour la gentillesse avec laquelle il nous accueille cette année encore et met à notre disposition une salle de répétition.

Nous remercions également les Maires et élus locaux qui depuis toujours se sont impliqués dans le maintien de l'activité chorale sur le plateau.

Les plus anciens d'entre nous ont toujours une pensée pour Josée Cauchy, fondatrice et chef de chœur de l'association.

Françoise Porciero

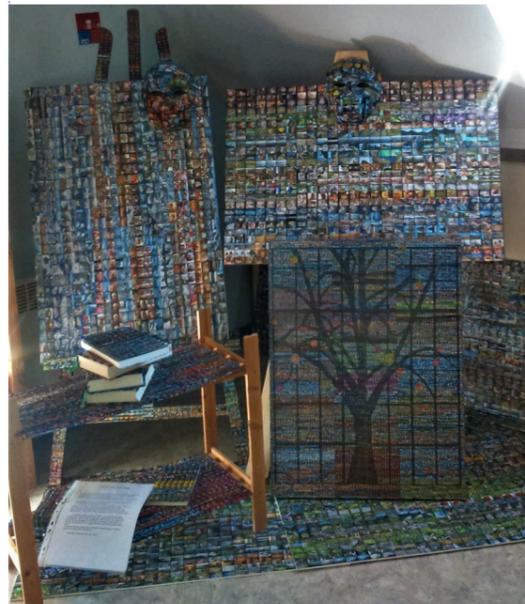
Rentrée de la chorale



Fabrication des masques



L'association Puy's Anim présente le fruit de son travail. À la suite de la réalisation des masques alternatifs lavables, selon le modèle Afnor, par les couturières membres de l'association, nous avons pu effectuer une distribution à nos aîné(e)s, à nos personnes vulnérables et aux soignant(e)s des Puys (Puy-Sanières et Puy Saint Eusèbe) mardi 28 avril. Les masques restant étant mis à disposition du CCAS.



EXPOSITION à la bibliothèque

Claude GOURON, photographe d'art professionnel présente son œuvre. « Vanité 4 » est exposée jusqu'au 19 novembre 2020 dans le cadre du réseau « Serre-Ponçon à la page ».

Le concept repose sur l'installation de 104 planches réparties sur les six bibliothèques/médiathèques du réseau.

On découvrira des prises de vue en montagne, en mer, lors des festivals, mais aussi lors de voyages en Indes, Sénégal, Piémont, sud du Mercantour, etc...

Le photographe créera plusieurs tableaux à la bibliothèque de Puy-Sanières qui servira alors de « studio éphémère » fin octobre-début novembre.

VENEZ NOMBREUX !

Pour clôturer l'évènement tous les panneaux seront regroupés et installés à Crots pour une exposition gigantesque les 20/21/22 novembre 2020

Cabane des bergers



Fin juillet, une équipe de bénévoles s'est attelée à l'aménagement des abords de la cabane des bergers. Pour éviter les dégradations dues aux animaux, ils ont ainsi posé une barrière autour de l'entrée, aménagé l'accès tout en élargissant la terrasse, elle même ceinturée d'un muret en pierres sèches.



Le nouveau Conseil Municipal



Le lundi 25 mai 2020 a été installé le nouveau conseil municipal qui a élu son Maire, deux adjoints et un conseiller municipal délégué

De gauche à droite : Arnaud Delphin-Conseiller municipal, Michel PROST-Conseiller municipal, Francelise SOUSSEING-Conseillère municipale, Agnès GROSJEAN BRUNNER-Conseillère municipale, Pascal BRUNNER-Conseiller municipal délégué, Frédéric ARNOUX-1er adjoint, Gabriel LAGIER-Conseiller municipal, Bruno PARIS-Maire, Michel MARAVAL-2ème adjoint, Thibault LINARES-Conseiller municipal et Thierry BELLINE-Conseiller municipal

Rentrée scolaire



Rentrée scolaire à l'école du Villard

Mardi 2 septembre matin. Les parents sont venus masqués pour accompagner les 28 élèves visiblement contents de reprendre le chemin de l'école des Puys : 15 pour la classe des grands (CE1 au CM2) et 15 dans la classe des petits (maternelle et CP). Ils retrouvent la directrice de l'école **Maud Gaget** (également maîtresse du niveau CM1 au CM2), **Laure Gagnepain** (maîtresse de la petite section au CP) et **Nathalie Chevry** pour une journée par semaine, le jeudi, en remplacement de Laure.

Les enseignantes ont prévu des séances en extérieur et les bureaux de la classe des grands ont été séparés de la distance réglementaire. Pour autant, les fratries se côtoient et les enfants partagent le même bus.

Néanmoins, la rentrée se veut plus sereine que la reprise de fin mai : « c'est une rentrée finalement assez classique », explique Maud Gaget. Les activités périscolaires reprennent aussi, sous la houlette de Josiane Giraud et Greta De Pauw, agents du SIVU.

Agnès Grosjean Brunner / Arnaud Delphin

Vous avez dit SIVU ?

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) est une structure née de la volonté d'associer les communes de Puy Saint Eusèbe et Puy-Sanières afin de mutualiser les moyens permettant de maintenir l'école.

Rappelons que l'école des Puys a plus de trente ans. Elle a pu rester ouverte grâce à l'implication des élus, des maitresses et des familles.

L'année scolaire 2020-2021 commence avec un changement concernant le personnel du SIVU. En effet **Viviane Bonnafoux**, qui a accompagné nos enfants depuis de nombreuses années est partie vers une nouvelle vie et nous lui souhaitons une belle retraite.

Josiane Giraud, ATSEM, est de retour après « un congé pour disponibilité » et **Marion Lafage** est arrivée pour s'occuper du secrétariat du SIVU. L'équipe est complétée par **Gretha DE PAUW**, adjointe technique garderie et **Nathalie HEYRAUD**, agent d'entretien.

A noter : le SIVU propose aux parents dont les enfants sont scolarisés à l'école :

- une garderie du matin dès 7h30
- un service de cantine
- un accueil du soir jusqu'à 18h30.

Nous souhaitons à nos enfants, leurs enseignantes et au personnel du SIVU une très belle année scolaire.

Agnès Grosjean Brunner / Arnaud Delphin



Visio-conférences

CONFINEMENT ET FORMATION

Au soir du premier tour des élections municipales, la nouvelle équipe était déjà désignée, elle aurait dû élire dans la foulée le maire et ses adjoints puis prendre rapidement en main les dossiers communaux mais c'était sans compter sur la mise en confinement de l'ensemble des citoyens français.

Très vite, l'ancienne et la nouvelle équipe se sont réunies par visio-conférences pour travailler ensemble afin de mettre en place un système de veille auprès des personnes âgées, d'organiser leur livraison à domicile des besoins de la vie usuelle et de gérer les affaires courantes.

Ainsi, à raison de 2 visio-conférences par semaine, les conseillers municipaux, Valérie Rossi et les adjoints ont pu échanger et apprendre à se connaître.

C'est à partir du mois de Mai qu'il a été fait appel à différents intervenants pour former les nouveaux élus via des webinaires hebdomadaires.

Jean-Claude Dou a pu ainsi présenter le fonctionnement et les missions des Communes Forestières, du SYEP (SYndicat d'Eclairage Public) et du SYME 05 (SYndicat Mixte d'Energie des Hautes-Alpes). Thomas Beth a fait de même pour Energies Collectives, ainsi qu'Alain Mars pour le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

En interne, Michel Maraval a animé un stage « finances », René Mouret a présenté les procédures liées à l'urbanisme, Agnès Grosjean et Christine Curien ont expliqué le dispositif CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Finalement le confinement a été source de disponibilité pour la formation des élus, lesquels ont pu démarrer leur mandat dans de bonnes conditions et avec des bases de connaissances pertinentes.

On peut remercier l'ensemble des intervenants et élus pour leur implication dans les multiples séances en ligne devant leurs écrans d'ordinateurs, avec des conditions de connexion pas toujours à la hauteur.

Bruno Paris

Jeux pour ados

Avec le confinement et l'ensoleillement qui l'a accompagné, les jeunes du village ont pu passer beaucoup de temps dehors pendant cette période. Les jeux installés sous la mairie étaient jusqu'alors plutôt réservés aux enfants. Après un contact avec Véronique Constant, qui les a guidés, la mairie a donc reçu une demande en bonne et due forme de la part des ados du quartier et organisé une première réunion avec quelques un-e-s d'entre eux-elle-s pour déterminer ce qui pourrait être amélioré. A la suite de quoi la mairie a décidé de mettre en place quelques aménagements supplémentaires. L'achat d'un filet de volley/badminton (complété des accessoires : raquettes,...) représente donc une première étape, facile et rapide à poser, en attendant d'établir un consensus sur un ou des aménagements supplémentaires. Toutefois, nous rappellerons ici la condamnation temporaire prochaine du terrain de foot dans le cadre des travaux de la mairie... Vive donc la fin du chantier pour laisser place aux amusements.

Thibault Linares

Transhumance - Les rythmes naturels



Partout à travers le monde, les vivants sont soumis à des rythmes naturels. On peut noter en premier lieu celui des jours qui succèdent aux nuits. Le rythme annuel affecte également la vie de presque tous les organismes dans presque tous les milieux. Sur l'ensemble de la planète, les humains suivent également le cours de l'année par les changements divers qui interviennent dans leur environnement. Cela va de la variation subtile de disponibilité de certaines sources d'aliments dans certains milieux tropicaux où la variation de l'intensité solaire est quasi inexistante, à la bi-saisonnalité marquée. Observable proche des pôles avec de longues et froides nuits d'hiver et des étés tempérés dont les journées peuvent durer plusieurs jours, la bi-saisonnalité peut également être illustrée par les saisons des pluies et saisons sèches dans de nombreuses régions du globe. La ville (accompagnée par l'éclairage public) a atténué cette influence extérieure et a permis notamment de normer le travail et de linéariser la production des ouvriers par un rythme constant au cours des saisons. Dans les espaces ruraux néanmoins, sous nos latitudes, et dans un territoire montagnard, ce rythme annuel a encore des répercussions sur nos vies et particulièrement sur nos vies agraires et pastorales.

La transhumance est encore un marqueur temporel important dans notre département et c'est donc le 6 septembre dernier que les brebis du groupement pastoral de Puy Saint Eusèbe ont commencé à descendre pour quitter l'alpage de Chabrières et venir pâturer dans la forêt du Mont Guillaume. Elle rejoindront leurs bergeries respectives à la fin du mois de septembre.

Thibault Linares



AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE PUY-SANIERES

Dans la continuité de ce qui a été entrepris dans le cadre de l'information des habitants avec une première fiche sur les travaux d'agrandissement de la mairie, nous vous proposons aujourd'hui de vous intéresser à l'aménagement des espaces publics du village.

Pour rappel, il s'agit d'un projet global qui concerne la mairie et ses abords, le cimetière, l'écluse et l'entrée du Pibou.

L'idée directrice qui a guidé la conception des projets est leur intégration dans le paysage de la commune en respectant les traditions de construction ainsi que les matériaux employés.

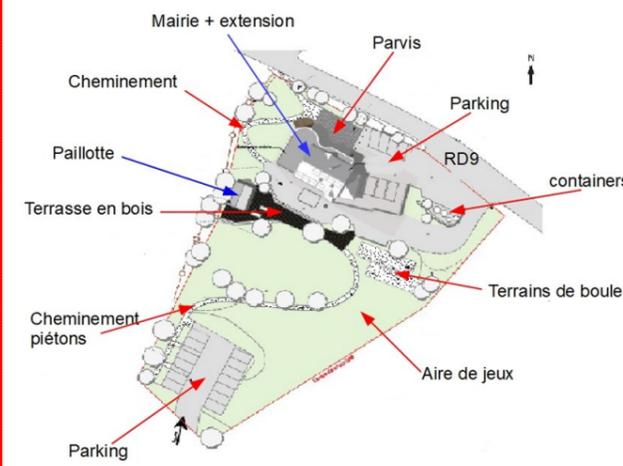
- La maîtrise d'œuvre est toujours assurée par l'agence des territoires de montagne, Embrun.
- Une partie du gros œuvre est toujours confiée à l'entreprise BOREL, Forest Saint Julien
- L'élévation en ossature bois à l'entreprise Boudot, Chorges
- Le terrassement espaces publics à PMTP, Les Eyssagnières, Gap
- Les aménagements paysagers à LAGIER Paysagiste, La Rochette

Les travaux ont commencé fin juin à la mairie. La fin des travaux est prévue au printemps 2021 (interruption pendant la période hivernale suivie des plantations)

ILLUSTRATIONS (ce sont uniquement des conceptions imaginées des ouvrages, pas des plans exacts).

Le cimetière :

Il s'agit de réaliser une extension du cimetière existant avec la création d'un columbarium, d'un lieu de dépôt des cendres et d'un jardin du souvenir.



Les abords de la mairie :

Ces aménagements devraient permettre de profiter pleinement des abords et de l'espace de verdure en contrebas. Le parvis de la mairie, l'espace devant la salle des fêtes et la terrasse de la salle des fêtes seront requalifiés. De la place sera redonnée aux piétons par des cheminements.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux d'agrandissement de la mairie suivent leur cours, dans les temps par rapport à la planification. Le gros œuvre était terminé le 18 septembre.

L'ossature bois devrait être posée entre le 21 septembre et le 16 octobre, les finitions étant programmées entre le 19 octobre et le 20 novembre.

Les travaux de menuiserie devraient débuter le 20 octobre. Le bâtiment devrait être hors d'eau-hors d'air le 30 octobre.

Autres aménagements en prévision :

Les travaux d'aménagement de l'entrée du Pibou débuteront le 28 septembre et ceux de l'écluse au printemps, conformément au projet global adopté par la mairie. Ils feront eux aussi l'objet d'une information auprès des habitants.

Thierry Belline

Assainissement

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon est compétente dans le domaine de l'assainissement. C'est ainsi qu'elle porte le dossier de la reconstruction des stations d'épurations des Bouteils et du Serre sur la commune de PUY-SANIERES. La société HYDRETTUDES ALPES DU SUD intervient en tant que maître d'œuvre.

Les stations d'épuration existantes, anciennes et de conception dépassée, devaient être remplacées pour permettre notamment de répondre à la réglementation en vigueur.

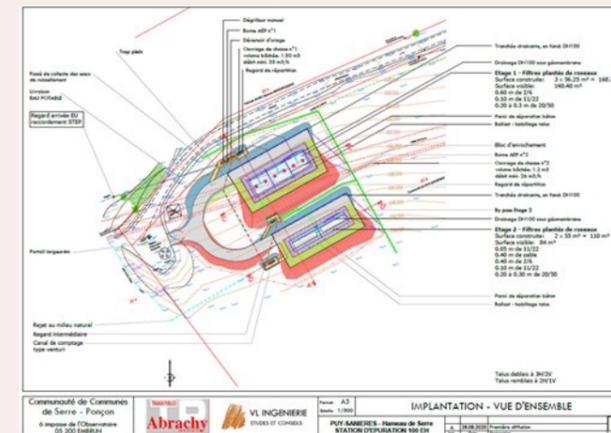
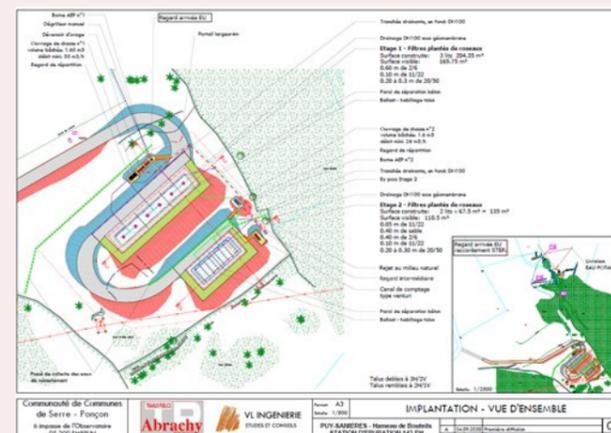
La technique du filtre planté de roseaux a été retenue. Cette technique largement utilisée dans notre département permet un abattement de la pollution carbonée et des matières en suspension via un principe ingénieux et relativement simple. Les eaux usées, après un dégrillage grossier, tombent sur un lit de gravier constitué de plusieurs couches de granulométries différentes, appelé massif filtrant. Les matières grossières sont retenues sur le dessus du filtre, l'eau percole à travers le massif filtrant. Ce massif filtrant est aéré via des cheminées d'aération et via les racines creuses des roseaux. Ceci permet alors le développement de bactéries qui « mangent » la pollution.

Une croûte de boue se forme en surface du filtre à raison de 1 à 2cm par an. Les roseaux permettent de percer cette croûte et d'assurer toute l'année une bonne infiltration des eaux usées dans le massif.

Ce principe se reproduit sur un deuxième étage, on appelle donc cette filière traitement par filtre planté de roseaux verticaux à deux étages.

A noter que cette filière est dénuée d'odeur. En effet, les odeurs nauséabondes des eaux usées se développent en milieu confiné exempt d'oxygène (type fosse septique). Dans le cas présent, l'effluent n'est jamais en milieu strictement fermé et ne développe pratiquement pas d'odeur.

Les travaux se dérouleront durant 3 mois en automne 2020. Ils sont réalisés par la société ABRACHY et financés par l'Etat, l'Agence de l'eau et le Département des Hautes Alpes (montant total 328 778,78 € HT).



La CCAS, qu'est ce que c'est ?

La **CCAS** (qui signifie Commission Communale d'Action Sociale) existe à Puy-Sanières depuis de nombreuses années. Cette compétence est obligatoire dans chaque commune. La mission de la CCAS est, de façon générale, de prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

A ce jour, la commission est composée de 5 élus dont le maire (Bruno Paris, Frédéric Arnoux, Agnès Grosjean Brunner, Gabriel Lagier et Francelise Sousseing,) et de 6 personnes issues de la population (Christine Curien Guillon, Véronique Dubourg, Luc Gimbert, Thierry Pagès, Françoise Porciero et Nicole Vandemoortele) nommées par le maire.

Les interventions de la CCAS à Puy-Sanières viennent compléter l'aide sociale légale, et ont concerné, à titre d'exemple : l'aide partielle pour financer un voyage scolaire, l'aide à l'achat d'un véhicule, le déblocage d'une situation d'emploi, l'aide au loyer si le Fond Social du Logement (département) ne prend pas en compte la demande...,etc.

On compte environ 2 familles par an concernées par ce soutien.

L'aide accordée est une aide d'urgence et n'a pas caractère à être pérennisée.

Si vous pensez être concerné, ou si vous connaissez dans votre entourage à Puy-Sanières un foyer rencontrant des difficultés, vous pouvez, par exemple, joindre la mairie ou en parler à des membres de la commission ; la notion de **confidentialité** est **essentielle**, ce qui se dit en commission ne sort pas de la commission.

A noter, la commission CCAS a également pour mission de renseigner et d'orienter vers les services sociaux du Département.

Agnès Grosjean Brunner

Energies collectives

UNE COOPÉRATIVE CITOYENNE INVESTIE DANS LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

La Coopérative citoyenne ÉNERGIES COLLECTIVES (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) produit de l'électricité photovoltaïque qui est injectée en totalité sur le réseau ENEDIS et vendue à EDF-Obligation d'Achat ou à ENERCOOP (Coopérative citoyenne de distribution d'électricité 100% renouvelable). Créée le 22 janvier 2016, elle est ouverte à tous, et ses 212 sociétaires sont des citoyens, des collectivités publiques et des entreprises. Pour en devenir coopérateur, il suffit d'acquérir une ou plusieurs parts sociales de 50 € et chacun, quel que soit le nombre de parts détenues, ne détient qu'une seule voix en Assemblée Générale. Une vraie coopérative dont les excédents sont majoritairement mis en réserves et réinvestis ! A ce jour, ÉNERGIES COLLECTIVES a déjà installé, en Embrunais uniquement, 9 toitures photovoltaïques d'une puissance cumulée de 123,8 kWh. En 2019, elle a produit 156.253 kWh, ce qui correspond à la consommation électrique moyenne de 50 foyers français (hors chauffage et production d'eau chaude) ! C'est elle qui investit dans l'équipement et la pose (via une entreprise spécialisée labellisée) des centrales et qui prend aussi en charge le raccordement au réseau, le suivi, la maintenance et l'assurance de ces installations qui se trouvent sur des toits publics comme des toits privés, moyennant une redevance annuelle de mise à disposition pendant 20 années. Gérée entièrement par des administrateurs bénévoles, sans emploi de salarié au stade actuel, elle a un capital de 125.300 € au 31/12/2019, une capacité d'emprunt et d'autofinancement pour pouvoir développer progressivement de nouveaux projets, tant dans la production d'énergie renouvelable que dans des opérations de sobriété et d'efficacité énergétique. ÉNERGIES COLLECTIVES a noué des partenariats avec les communes de BARATIER, CREVOUX, EMBRUN, PUY SAINT EUSEBE, PUY-SANIERES, REALLON, ainsi qu'avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et le SyMEnergie 05. Ce mouvement local de contribution à la transition écologique, de réappropriation de la question énergétique et de la relocalisation de la production d'électricité, sous l'impulsion de citoyens motivés et dynamiques, ne demande qu'à être amplifié et rejoint par un grand nombre de citoyens, de collectivités et d'entreprises, pour atteindre, grâce notamment à notre ensoleillement si envié, un "rayonnement" exemplaire ! Pour tout renseignement ou pour rejoindre cette Coopérative (souscription possible en ligne) : ÉNERGIES COLLECTIVES - 58, rue des Aubergeries – 05380 CHÂTEAUROUX-LES-ALPES – 06 95 25 23 79 - www.energiescollectives.fr - <https://www.facebook.com/EnergiesCollectives05/>


**Bulletin d'informations de la
Mairie de Puy-Sanières**

Les Truchets
05200 Puy-Sanières
04 92 43 38 88
versantsud@orange.fr
<http://www.puysanieres.fr/>

Responsable rédaction
Pascal Brunner

Recensement militaire

Vous avez 16 ans ? Que vous soyez fille ou garçon, le mois suivant votre anniversaire, faites-vous recenser à la mairie. Attention, cette démarche indispensable vous permet d'être inscrit(e) d'office sur les listes électorales. En cas d'oubli, vous ne pourrez pas passer le permis de conduire, vous présenter aux concours de la fonction publique, etc. Vous pouvez aussi vous faire recenser en ligne.

ETAT CIVIL

mariage

Myriam MARAVAL et Adrien BITIBALY se sont mariés à Puy-Sanières le 2/11/2019

naissances

Manon ROCHE est née le **20/4/2019**
fille de Emma Escherry et Mickael Roche,
domiciliés aux Bouteils

Nahuel BOHN BELLEVILLE est né le
23/04/2019, fils de Emilie Belleville et
Philippe Bohn, domiciliés aux Truchets

Soën MILPAS est né le **15/06/2019**
fils de Anne Kawamura et Ben Milpas, do-
miliés aux Garciers

Roann GRASSART-GÖTZ est né le
9/08/2019, fils de Myriam Grassart et Mario
Götz, domiciliés au Serre

Siméon GENEST est né le **14/05/2020**
à Puy-Sanières, fils de Charlotte HERVE et
Quentin GENEST, domiciliés au Serre

décès

Mme Juliette PORCIERO épouse NORBERT
décédée le 2/02/2019 à Embrun

M. Claude FORTOUL
décédé le 17/10/2019 à Baratier

M. Aimé GUIEU
décédé le 2/11/2019 à Montgardin

M. André FRANQUES
décédé le 7/11/2019 à Puy Sanières

Maréchal des logis-chef

Valentin DUVAL

4^{ème} Régiment de Chasseurs de Gap

Mort pour la France le 25/11/2019

A l'âge de 24 ans



Plaque commémorative adossée au
cimetière de Puy-Sanières